

PLANS DE MANŒUVRES INFORMATISÉS TRANSÉNERGIE

Consœurs, confrères,

Pour faire suite aux dépôts de relevés de conditions dangereuses (RCD) soumis par toutes les régions syndicales, concernant les plans de manœuvres informatisés (PMI), votre comité santé-sécurité provincial a déposé un RCD provincial.

En conséquence, nous avons tenu des discussions avec la Direction afin de répondre aux préoccupations soulevées par les travailleurs.

Nous avons convenu de ces trois (3) éléments suivants :

- **Reporter la date de mise en vigueur de l'application PMI;**
- **Réaliser des visites afin d'évaluer tous les risques de l'utilisation de cette application;**
- **Réévaluer et adapter le volet de la formation et du développement des compétences sur l'application.**

À tous ceux et celles qui utilisent ce nouvel outil, dénoncez tous les problèmes rencontrés avec cette application à votre structure syndicale régionale.

Solidairement,

VOTRE COMITÉ PROVINCIAL
SANTÉ ET SÉCURITÉ